



Assemblée générale

Distr. générale
25 octobre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Points 127 et 128 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

Situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Dans sa résolution 61/273, l'Assemblée générale a invité le Secrétaire général à proposer, dans le rapport qu'il lui présenterait à sa soixante-deuxième session, des solutions pour stabiliser la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) sans qu'il soit nécessaire de faire appel au budget ordinaire, conformément au Statut de l'Institut. Au paragraphe 2 de son rapport sur les activités futures de l'INSTRAW (A/62/173), le Secrétaire général s'est proposé de présenter un rapport distinct sur la situation financière de l'Institut à l'Assemblée à sa soixante-deuxième session. Ces deux questions sont traitées dans le présent rapport.

* La soumission du présent document a été retardée afin de prendre en compte les données les plus récentes sur la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 61/273, l'Assemblée générale a invité le Secrétaire général à proposer, dans le rapport qu'il lui présenterait à sa soixante-deuxième session, des solutions pour stabiliser la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) sans qu'il soit nécessaire de faire appel au budget ordinaire, conformément au Statut de l'Institut. Par ailleurs, dans son rapport sur les activités futures de l'INSTRAW (A/62/173, par. 2), le Secrétaire général s'est proposé de présenter un rapport distinct sur la situation financière de l'Institut à l'Assemblée à sa soixante-deuxième session. Le présent rapport fait donc suite à la demande figurant au paragraphe 7 de la section II de la résolution susvisée.

2. Par sa résolution 60/247, l'Assemblée a ouvert un crédit de 1 042 200 dollars pour l'exercice 2006-2007 à utiliser au cas où les contributions volontaires reçues par l'Institut pour son fonctionnement accuseraient un déficit en 2006. Dans sa décision 61/555, elle a décidé à titre exceptionnel d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximal de 190 000 dollars, en attendant l'encaissement de contributions volontaires pour le financement de l'Institut en 2007, étant entendu que ce montant devrait être intégralement remboursé; puis, dans sa résolution 61/273, elle l'a autorisé à engager des dépenses à concurrence de 367 800 dollars, sous réserve d'un remboursement intégral et en attendant le versement de contributions volontaires.

II. Situation financière de l'Institut en 2006-2007

A. Fonds d'affectation spécial pour les activités de base

3. Le montant des contributions volontaires reçues pour les activités de base de l'exercice biennal 2006-2007 pendant les mois qui ont suivi l'adoption de la résolution 61/273 de l'Assemblée générale, le 29 juin 2007, s'établissait à 515 300 dollars au 30 septembre 2007. On compte qu'un montant de 519 900 dollars sera reçu avant la fin de 2007, comprenant des contributions volontaires ainsi qu'un pourcentage de l'équivalent des dépenses d'appui aux programmes imputées au Fonds d'affectation spéciale de l'Institut pour les activités de projets, ce qui permettrait d'assurer le fonctionnement de l'Institut. On se rappellera que les dépenses d'appui aux programmes résultent des dépenses de fonds d'affectation spéciale et permettent de financer les services d'appui à des activités extrabudgétaires sans qu'il soit besoin de les subventionner par des contributions mises en recouvrement.

4. Comme il ressort du tableau 1, le montant total des recettes pour l'exercice biennal 2006-2007, estimé à 3 491 900 dollars, est plus que suffisant pour couvrir les dépenses prévues, soit 2 648 300 dollars, y compris la réserve de 200 000 dollars, pour le même exercice. Avec un solde qui devrait s'établir à 643 600 dollars au 31 décembre 2007, l'Institut pourra rembourser intégralement les montants approuvés à titre des engagements autorisés par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2006-2007, qui s'élèvent au total à 557 800 dollars. Le solde de fin d'exercice (85 800 dollars) prévu après le remboursement intégral de ces montants sera reporté à l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2008.

Tableau 1
**Situation financière du Fonds d'affectation spéciale
pour les activités de base (2006-2007)**

(Montants estimatifs en dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Solde en début d'exercice	564 200
Recettes (jusqu'au 30 septembre 2007)	
Contributions des gouvernements	515 300
Recettes accessoires ^a	1 683 500
Total partiel	2 763 000
Recettes prévues (au 31 décembre 2007)	
Remboursement des services rendus à la MINUSTAH	209 000
Ajustement au titre de la part concernant les services d'appui aux programmes	272 500
Contributions supplémentaires attendues en 2007	247 400
Total partiel	728 900
Total, recettes (1)	3 491 900
À déduire : Dépenses	
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006	(1 158 500)
1 ^{er} janvier au 31 juillet 2007	(865 100)
1 ^{er} août au 31 décembre 2007 (prévisions)	(525 300)
Total partiel	(2 548 900)
À déduire : Appui aux programmes	
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006	(46 400)
1 ^{er} janvier au 31 juillet 2007	(24 400)
1 ^{er} août au 31 décembre 2007 (prévisions)	(29 000)
Total partiel	(99 400)
Total, dépenses (2)	(2 648 300)
À déduire : Réserve destinée à couvrir le montant final des dépenses	(200 000)
Solde prévu au 31 décembre 2007 (1) – (2) (arrondi)	643 600
À déduire : Remboursement des montants autorisés par l'Assemblée générale dans sa décision 61/555 et sa résolution 61/273	(557 800)
Solde en fin d'exercice arrondi	85 800

^a Dont un montant de 1 042 200 dollars représentant la subvention pour 2006 et un montant de 557 800 dollars représentant les engagements de dépense autorisés pour 2007.

5. Le tableau 2 présente de façon détaillée les dépenses engagées par l'Institut pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, soit un montant à 1 204 900 dollars pour les activités de base, y compris les dépenses afférentes à son effectif actuel de neuf personnes (1 D-2, 1 P-3, 2 P-2/1 et 5 agents des services généraux). L'Institut a engagé des dépenses d'un montant de 889 100 dollars (arrondi) pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 et prévoit que ses dépenses s'élèveront à 554 300 dollars pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2007. Le montant total prévu pour 2007 (1 443 400 dollars) a été calculé sur la base des prévisions de dépenses révisées pour 2007, communiquées à la Cinquième Commission en juin 2007 lors de son examen du rapport du Secrétaire général (A/61/897). En conséquence, le montant total des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2006-2007 s'élèvera à 2 648 300 dollars, déduction faite, conformément aux règles établies, de la réserve pour imprévus de 200 000 dollars destinée à couvrir le montant final des dépenses et engagements autorisés de l'Institut.

Tableau 2

Dépenses imputées au Fonds d'affectation spéciale pour les activités de base pour la période 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

	<i>1^{er} janvier- 31 décembre 2006, dépenses a)</i>	<i>1^{er} janvier- 31 décembre 2007, dépenses prévues b)</i>	Total 2006-2007 a) + b)
Traitements et autres dépenses de personnel	643 900	853 000	1 496 900
Consultants et experts	213 200	195 000	408 200
Voyages	100 100	102 600	202 700
Services contractuels	103 300	108 100	211 400
Dépenses de fonctionnement	54 300	81 800	136 100
Achats	43 700	42 400	86 100
Bourses, subventions et dépenses diverses	—	7 500	7 500
Total	1 158 500	1 390 400	2 548 900
Appui aux programmes	46 400	53 000	99 400
Total	1 204 900	1 443 400	2 648 300

B. Fonds d'affectation spécial pour les activités de projet

6. La situation s'est améliorée avec le versement de contributions volontaires plus généreuses au Fonds d'affectation spécial pour les activités de projet. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/61/897), cette situation favorable se maintient. Le montant du solde de clôture, au 31 décembre 2007, est estimé à 625 800 dollars (voir détails dans le tableau 3). Il sera reporté à l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2008.

Tableau 3
**Situation financière du Fonds d'affectation spéciale
pour les activités de projet pour la période 2006-2007**

(Montants estimatifs en dollars des États-Unis)

	<i>Activités de projet</i>
Solde en début d'exercice	679 900
Recettes (jusqu'au 30 septembre 2007)	886 900
Contributions des gouvernements	568 600
Recettes accessoires	1 475 500
Total partiel	2 135 400
Total, recettes	(323 100)
À déduire : Dépenses (1 ^{er} janvier-31 décembre 2006)	(505 600)
À déduire : Dépenses (1 ^{er} janvier-31 juillet 2007)	(93 800)
À déduire : Dépenses d'appui aux programmes (1 ^{er} janvier 2006-31 juillet 2006)	1 212 900
Montant estimatif du solde disponible pour les dépenses d'août à décembre 2007	
À déduire : Coût prévu des opérations (1 ^{er} août-31 décembre 2007)	(507 200)
À déduire : Dépenses d'appui aux programmes (coût estimatif)	(79 900)
Solde prévu en fin d'exercice (arrondi)	625 800

III. Situation financière de l'Institut pour 2008

A. Fonds d'affectation spéciale pour les activités de base

7. À la troisième reprise de sa quatrième session, le Conseil exécutif de l'Institut a approuvé les plans de travail et budget opérationnel révisés pour 2008, d'un montant estimatif de 1 541 000 dollars (arrondi), comme indiqué dans le tableau 4. Le montant des dépenses prévues en 2008 au titre des activités de base est supérieur de 98 000 dollars au montant estimatif pour 2007, en raison principalement des augmentations attendues des dépenses de personnel et frais de fonctionnement. Le solde du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de base au début de 2008 est estimé à 85 800 dollars, comme on l'a vu plus haut dans le tableau 1.

8. L'Institut a informé son Conseil exécutif qu'il aurait besoin d'un montant de 1 485 500 dollars (arrondi) pour financer ses activités de base en 2008, ainsi qu'il ressort de l'annexe I (proposition 2) à son rapport (INSTRAW/EB/2007/R.7/Rev.1). Cette estimation tient compte des financements antérieurs, des contributions annoncées verbalement par les donateurs, des contributions attendues de nouvelles sources, comme le secteur privé, et des recettes accessoires, c'est-à-dire le remboursement par la MINUSTAH de services d'appui administratif et la part des gains résultant des dépenses d'appui aux programmes. Les prévisions concernant les recettes sont optimistes, encore que l'Institut et son Conseil exécutif ont été sensibilisés à la nécessité de suivre de près la réception des contributions envisagées, compte tenu de son caractère imprévisible et en particulier du fait que

les paiements devaient être effectués en temps opportun. Dans ce contexte, le Conseil exécutif a approuvé sa stratégie de mobilisation de ressources à moyen terme pour 2008-2009, visant à obtenir les fonds nécessaires à l'exécution des activités de base de l'Institut. Les estimations tiennent compte de ce que l'Institut mènera des activités de projet d'un montant devant atteindre 3 369 100 dollars en 2008, tandis que sa part des dépenses d'appui aux programmes nécessaires pour appuyer ces activités se chiffrait à 218 992 dollars.

9. À la troisième reprise de sa quatrième session, le Conseil exécutif, sachant que le montant estimatif des contributions de 1 485 500 dollars (arrondi) était légèrement inférieur à celui du budget opérationnel de 1 541 000 dollars (arrondi) et conscient du caractère imprévisible des contributions volontaires, a approuvé le budget opérationnel sous réserve du montant des contributions reçues.

10. On estime, sur la base d'une projection linéaire, que l'Institut aura besoin d'un montant de 128 000 dollars par mois pour couvrir ses dépenses pour 2008, soit 1 451 000 dollars (voir tableau 4). Il devrait disposer de ressources suffisantes pour faire face à ces dépenses au cours du premier trimestre si l'on tient compte du solde en début d'exercice, estimé à 85 800 dollars, et des contributions fermes à son fonds d'affectation spéciale pour les activités de base, soit 423 000 dollars au 1^{er} janvier 2008. L'Institut a été engagé à accroître ses efforts de mobilisation de fonds et à veiller à ce que les contributions annoncées soient versées en temps opportun, de sorte que des ressources suffisantes soient disponibles pour assurer son fonctionnement en 2008.

Tableau 4
**Budget pour 2008 du Fonds d'affectation spéciale
pour les activités de base**

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
	<i>1^{er} janvier- 31 décembre 2008</i>
Traitements et autres dépenses de personnel	890 700
Consultants et experts	192 500
Voyages	105 500
Services contractuels	120 000
Frais de fonctionnement	130 000
Achats	43 000
Total	1 481 700
Dépenses d'appui aux programmes	59 300
Total	1 541 000

B. Fonds d'affectation spéciale pour les activités de projet

11. Le montant estimatif du solde du fonds au 31 décembre 2007 s'élève à 625 800 dollars (voir plus haut, tableau 3). Compte tenu des projets envisagés pour la période 2008-2011, dont on trouvera le détail à l'annexe II, l'Institut estime qu'un montant d'environ 3,4 millions de dollars sera disponible en 2008 pour le financement d'activités de projet.

IV. Viabilité financière : plan de mobilisation de ressources pour 2008

12. À la deuxième reprise de sa quatrième session, les 4 et 5 septembre 2007, le Conseil exécutif, soucieux d'assurer la viabilité du financement des activités de base de l'Institut, a approuvé la Stratégie de mobilisation de ressources à moyen terme pour 2008-2009 (voir INSTRAW/EB/2007/R.11/Rev.1). Cette stratégie a pour objet de réunir les fonds nécessaires à l'exécution du budget de base annuel, dans les proportions suivantes : 75 % provenant des États Membres et 25 % provenant du secteur privé. Elle prévoit un certain nombre de mesures visant à obtenir des contributions volontaires des États Membres et du secteur privé, ainsi que des mesures d'établissement de partenariats sur les pratiques d'un bon rapport coût-efficacité et de développement des institutions pour le renforcement des capacités. Les résultats devraient contribuer à rendre plus stable la situation financière de l'Institut.

13. Les mesures récemment prises en vue d'augmenter le montant des contributions des États Membres comprennent l'envoi d'une lettre de la Présidente du Conseil exécutif, pour informer les États des réalisations et des objectifs de l'Institut et les encourager à envisager de verser des contributions volontaires au budget de base; des activités d'appel de contributions au budget de base; et la décision prise par le Conseil exécutif à la troisième reprise de sa quatrième session de prier le Secrétaire général de mener diverses activités pour contribuer au financement de l'Institut en 2008 et au-delà. En réponse à la demande de l'Assemblée générale, qui souhaitait recevoir des propositions pour asseoir le financement de l'Institut sur des bases plus stables sans utiliser les ressources du budget ordinaire, conformément au Statut de l'Institut, le Conseil exécutif a décidé :

- a) De demander aux États Membres de mettre à disposition un expert associé pour coordonner et exécuter les activités en Afrique;
- b) De prier le Secrétaire général d'envoyer aux États Membres des communications les encourageant à verser des contributions volontaires à l'Institut conformément à la résolution 2007/37 du Conseil économique et social;
- c) De prier le Secrétaire général d'appuyer l'Institut, en organisant des réunions avec un petit groupe d'importants donateurs auxquels il demanderait de contribuer au financement de l'Institut.

14. Une autre mesure, visant à collecter des fonds pour le budget ordinaire directement auprès du secteur privé et des particuliers, a été la conclusion d'un accord avec la Fondation pour les Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, récemment ouvert au public sur le site Web de la Fondation, en vertu duquel une page de ce site est spécialement consacrée aux dons

destinés à l'Institut. Au cours du premier mois de fonctionnement de cet arrangement, un don anonyme de 100 000 dollars a été reçu et on s'attend à ce que des contributions analogues continuent à venir. Par ailleurs, la Directrice s'est entretenue avec divers représentants du secteur privé pour les informer de la possibilité de financer les activités de l'Institut, ainsi que des réalisations et des objectifs de ce dernier, et pour les encourager à envisager de verser des contributions volontaires pour financer ses activités de base.

15. En collaborant avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, y compris des groupements de la société civile, l'Institut s'emploie à établir des partenariats stratégiques sur les pratiques d'un bon rapport coût-efficacité. Dans le passé, il a reçu des contributions en nature, qui l'ont aidé à réduire le coût de ses activités de base. Ces partenariats stratégiques avec les organismes des Nations Unies et d'autres groupements contribuent également à accroître la coordination et la collaboration tout en renforçant l'application du programme de travail de l'Institut. Les contributions en nature à l'Institut devraient se maintenir au même niveau dans le futur.

V. Décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

16. Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale voudra peut être : a) prendre note du présent rapport du Secrétaire général; et b) engager les États Membres, comme elle l'a déjà fait dans sa résolution 61/173, à verser d'urgence des contributions volontaires pour financer l'Institut et à honorer rapidement les annonces de contributions qu'ils ont faites.

Annexe I

Fonds d'affectation spéciale de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme concernant les activités de base : recettes et sources de financement prévues pour 2008

Recettes prévues pour 2008

Donateurs	
Contribution annoncée par la Turquie pour 2007	300 000
Divers États Membres	500 000
Total partiel	800 000
MINUSTAH (Direct Relief International) (contribution annuelle)	166 500
Secteur privé (par le biais de la Fondation pour les Nations Unies)	300 000
Montant estimatif des dépenses d'appui aux programmes	218 992
Total partiel	685 492
Total	1 485 492

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme concernant les activités de projet : prévisions relatives au financement des projets pour la période 2008-2011

(En dollars des États-Unis)

	Partenaires/donateurs	2008	2009-2011	Total 2008-2011
Type de projet				
Gouvernance, égalité des sexes et participation des femmes à la vie politique locale dans les pays d'Amérique latine	Agence espagnole de coopération internationale (Espagne)	504 970		504 970
Transferts de fonds et développement rural : exemple des migrantes philippines en Italie	Fonds international pour le développement agricole	63 200		63 200
Exploitation des possibilités offertes par les transferts de fonds aux fins du développement local	Fonds du Japon pour la femme/ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	240 000		240 000
Les femmes autochtones et les TIC	Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones/Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales		26 000	26 000
Participation des femmes à la vie politique dans les pays du Maghreb	Espagne/Agence espagnole de coopération internationale	840 000		840 000
Réforme du secteur de la sécurité en Haïti	Norvège (Ministère des affaires étrangères)	54 829		54 829
Application de la résolution 1325 (2000)	Don anonyme	100 000		100 000
Participation des organisations de femmes somaliennes au processus de paix	Coopération italienne	183 196		183 196
Total partiel, projets financés		1 986 195	26 000	2 012 195
Négociations avancées				
Les filières d'entraide mondiales et leurs incidences	Espagne/Agence espagnole de coopération internationale	315 000	315 000	630 000
Participation des femmes à la vie politique dans les pays d'Amérique latine (part. II)	Espagne/Agence espagnole de coopération internationale		1 950 000	1 950 000
Dialogue des organisations féminines du Sud : Afrique et Amérique latine	Coopération italienne/Agence espagnole de coopération internationale/Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme		409 000	409 000
Les femmes, la paix et la sécurité en Somalie	Divers gouvernements	190 000		190 000
Développement institutionnel	Mexique	50 000	50 000	100 000
Adoption d'une perspective sexospécifique par les institutions	Secrétariat général ibéro-américain	42 000	84 000	126 000

	<i>Partenaires/donateurs</i>	<i>2008</i>	<i>2009-2011</i>	Total 2008-2011
Femmes et transferts de fonds : développement des capacités des femmes en République dominicaine	Banque interaméricaine de développement	150 000		150 000
Exploitation des possibilités offertes par les transferts de fonds aux fins du développement rural	Fonds international pour le développement agricole	624 00	624 000	1 247 999
Formation concernant les femmes, la paix et la sécurité	Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD	11 145		11 145
Renforcement des capacités concernant les femmes et la réforme du secteur de la sécurité	Divers gouvernements		1 355 000	1 355 000
Élaboration de plans d'action nationaux en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité	Divers gouvernements		497 385	497 385
Total partiel		1 382 145	5 284 385	6 666 530
Total		3 368 340	5 310 385	8 678 725